

DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2026-02-001

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf février, à vingt heures trente minute,
Le Conseil Municipal de BELFORT DU QUERCY, régulièrement convoqué,
s'est réuni à la Mairie de BELFORT DU QUERCY sous la présidence de M. FIGEAC Francis.

Nombre de membres en exercice	:	14
Nombre de membres présents	:	12
Nombre de suffrages exprimés	:	12
(POUR : 12 ; CONTRE : 0 ; ABSTENSION : 0)		

Date de la convocation du Conseil Municipal : 13/02/2026

Étaient présents : FIGEAC Francis, CASTELNAU Dorothee, MARTY Annie, COURNOT Evelyne, DEILHES Benoît, ROBERT Jean-Marc, FOISSAC Laurette, PERIÉ Cécile, FIGEAC Valentin, ROUMIGUIÉ Alexandre, ESCOBOSA Alain, CONTÉ Josiane,

Étaient excusés : JOSEPH Delphine, RESCOUSSIÉ Damien

Madame Dorothee CASTELNAU a été désignée en qualité de secrétaire.

OBJET : Approbation du procès-verbal de la séance publique du Jeudi 27 novembre 2025,

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal l'approbation du procès-verbal de la séance publique du jeudi 27 novembre 2025,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

DÉCIDE

A l'unanimité des membres présents

- d'**APPROUVER** le procès-verbal du conseil municipal du jeudi 27 novembre 2025,

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents.



Le Maire

Francis FIGEAC.

La secrétaire de séance,

Dorothee CASTELNAU.

Inséré sur le site internet de la commune belfortduquercy.fr le : 20 FEV. 2026

DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2026-02-002

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf février, à vingt heures trente minute,
Le Conseil Municipal de BELFORT DU QUERCY, régulièrement convoqué,
s'est réuni à la Mairie de BELFORT DU QUERCY sous la présidence de M. FIGEAC Francis.

Nombre de membres en exercice	:	14
Nombre de membres présents	:	12
Nombre de suffrages exprimés	:	12
(POUR : 12 ; CONTRE : 0 ; ABSTENSION : 0)		

Date de la convocation du Conseil Municipal : 13/02/2026

Étaient présents : FIGEAC Francis, CASTELNAU Dorothee, MARTY Annie, COURNUT Evelyne, DEILHES Benoit, ROBERT Jean-Marc, FOISSAC Laurette, PERIÉ Cécile, FIGEAC Valentin, ROUMIGUIÉ Alexandre, ESCOBOSA Alain, CONTÉ Josiane,

Étaient excusés : JOSEPH Delphine, RESCOUSSIÉ Damien

Madame Dorothee CASTELNAU a été désignée en qualité de secrétaire.

OBJET : Attribution d'une subvention exceptionnelle 2026 à l'association Maison et Terroir,

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que l'association Maison et Terroir porte un projet en lien avec le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR).

Dans le but de favoriser la découverte de la commune par le biais de randonnées pédestres.

Sur un circuit pédestre qui part du centre bourg jusqu'à la Chapelle du Saint Jean des Arades des frises de dessins du patrimoine viendront enrichir le circuit. Il est demandé une participation financière exceptionnelle pour encourager l'association a mener ce projet à son terme.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

DÉCIDE

A l'unanimité des membres présents

- d'ATTRIBUER à l'association Maison et Terroir une subvention exceptionnelle de 300 € (trois-cent euros),
- d'INSCRIRE cette dépense au budget communal 2026.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents.



Le Maire,

Francis FIGEAC.

La secrétaire de séance,

Dorothee CASTELNAU.

Inséré sur le site internet de la commune belfortduquercy.fr le : 20 FEV. 2026